



N°DEL2025-90

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Séance du 13 novembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, treize novembre à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de M. Franck SUPERBI.

Etaient présents :**Titulaires :**

Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL (28)

Absent(s) ayant donné procuration à :

Mme Jocelyne BRASSEUR donne procuration à M. Jean-Louis GOURDON, M. Guillaïn DE FRANCE donne procuration à M. Christian DEBLOIS, M. Stéphane DECULTOT donne procuration à Mme Corinne BETRIX, M. Stéphane DUTILLOY donne procuration à Mme Florence DEMOUY, M. Sylvain GOUPIL donne procuration à Mme Virginie PARMENTIER, M. Yves LOUBES donne procuration à M. Jean-Marie BOUCHEZ, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR donne procuration à M. Alain MAILLET (7)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

Mme Maryse CHAMPEAU, M. Michel KMIEC, M. Michel LEBLANC (3)

DEL2025-90 Approbation de la convention de partenariat pour Paroles, festival de la langue française, du Valois au Compiégnois

Rapporteur : Monsieur Franck SUPERBI

Suite à la convention de partenariat 2023-2025, il est proposé, au travers du projet de convention annexé à la présente délibération, de poursuivre l'engagement de la CCLO en faveur du Festival *Paroles* en recentrant le partenariat sur les objectifs de politique d'éducation artistique et culturelle et notamment au travers de **la mission-résidence du Festival Paroles**, uniquement.

Ce dispositif repose sur l'accueil d'artistes sur les territoires et la mise en œuvre d'actions culturelles créatives et diversifiées, en lien étroit avec les relais culturels institutionnels, les structures éducatives. La priorité de ces actions sera donnée aux élèves de tous les cycles, élémentaire, collèges et lycées mais aussi aux structures et aux réseaux permettant de toucher les publics en situation d'illettrisme, les 15-25 ans et également les personnes âgées.

D'autres bénéficiaires pourront être associés, en accord avec les élus des territoires et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France, co-financeur de cette mission.

Cette résidence se clôturera par des restitutions publiques, permettant de valoriser les productions des participants et de renforcer le lien entre le festival et les habitants.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le projet de convention tel qu'annexé à la présente délibération qui prévoit le financement afférentes à la mission-résidence du Festival PAROLES par la CCLO à hauteur de 4 500,00 €, pour l'édition 2026 du Festival PAROLES,

Après avoir délibéré, les Membres du Conseil Communautaire ont, Adopté :

- **Approuvé** la signature de la convention de partenariat pour Paroles, festival de la langue française, du Valois au Compiégnois,
- **Dit** que les crédits correspondants, à savoir 4 500,00 €, sont inscrits au budget pour l'année 2026,
- **Autorisé** Monsieur Le Président à la signer ainsi que tous les documents afférents.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	28
Nombres de suffrages exprimés :	35
Pour :	34 Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Guillaïn DE FRANCE, M. Christian DEBLOIS, M. Stéphane DECULTOT, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL, M. Stéphane DUTILLOY, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR
Contre :	1 M. Bernard FAVROLE
Abstention :	
Date de convocation :	6 novembre 2025

Le Président

M. Franck SUPERBI

